

Chères Brizambourgeoises,  
chers Brizambourgeois,

Nous débutons 2024 après avoir vécu une année 2023 avec des conflits un peu partout dans le monde mais également de difficultés dans notre hexagone. Le monde se transforme avec ses peurs mais aussi avec ses espoirs. Ce n'est pas facile de s'adapter, ni pour le citoyen que nous sommes, ni pour la structure qu'est une municipalité. C'est un challenge permanent, cela demande des efforts, de la recherche de solutions, souvent de l'entraide toujours de la détermination et du faire ensemble. Mais soyons optimiste et Mon 1er vœu pour cette nouvelle année, c'est que notre monde retrouve un peu d'humanité, de stabilité que partout nous bannissons l'égoïsme, l'extrémisme. Que notre seule raison d'être soit la construction ensemble d'un avenir ensoleillé pour nos enfants, un avenir qui tient compte de la nature et qui respecte les hommes avec leurs différences et leur histoire.

Pour notre Commune, la première bonne nouvelle de ce début d'année 2024 c'est que notre dossier pour faire partie des « Villages d'Avenir » du département a été retenu. Il y a 17 communes qui ont été labellisés « Villages d'Avenir » pour le département et qui donc seront aidés par l'état pour continuer à développer les services pour les citoyens. C'est une excellente nouvelle pour Brizambourg et nous sommes fiers que le travail réalisé porte ses fruits et soit reconnu.

Des nouveautés il y en aura également côté travaux et animations et vous trouverez le détail dans les pages suivantes.

A vous tous, et c'est mon second et dernier vœu permettez-moi de vous souhaiter une belle, très très belle année 2024  
Beaucoup d'amour, de respect, de partage, de tendresse, de solidarité et de réussite, soyons optimistes.

**Prenez soin de vous et prenez soin des autres.**

Votre Maire, Didier Cosset

édito

### AU SOMMAIRE

- Le mot du maire
- Les travaux
- Infos municipales
- Associations

## AGENDA

**13 janvier**

*St Barbe des Pompiers*

**19 janvier**

*AG 14h15 à la salle des fêtes de Bercloux*

**3 février**

*Concert de l'ADMS 17h30 à la salle des fêtes*

**10 février**

*Soirée américaine du comité des fêtes à 19h à la salle des fêtes*

**6 avril**

*Loto du comité des fêtes à 19h à la salle des fêtes*

**8 mai**

*Commémoration du 8 mai*

**24/25/26 mai**

*Cirque guinguette à l'aire de loisirs*

**22 juin**

*Repas dansant des aînés ruraux à la salle des fêtes*

**juillet**

*Marche semi nocturne des sapeurs pompiers*

**14 juillet**

*Défilé du 14 juillet*

**20 juillet**

*Rallye de Saintonge*

**25 août**

*Moto cross*

**30/31 août et 1er septembre**

*Frairie*

**16 novembre**

*Repas entrecôte des sapeurs pompiers*

**11 novembre**

*Cérémonie commémorative*

**novembre**

*Dictée annuelle de la bibliothèque*

**novembre**

*Réunion publique de la municipalité*

**14 décembre**

*Repas dansant des aînés ruraux*

# les infos locales

### **MAIRIE :**

Tél. : 05.46.95.97.03

e-mail : [secretariat@brizambourg.fr](mailto:secretariat@brizambourg.fr)  
[accueil@brizambourg.fr](mailto:accueil@brizambourg.fr)

### **HORAIRES D'OUVERTURE :**

Lundi : de 9 h à 12 h  
Mardi : de 15 h à 18 h 30  
Jeudi : de 14 h à 17 h  
Vendredi : de 9 h à 12 h

### **PERMANENCES DES ELUS :**

Didier COSSET

*Maire :*

les mardi de 15 h à 18 h 30  
les lundis et vendredis de 10h à 12h

Marilyne BAILLARGUET

*1ere Adjointe :*

les jeudis de 14h00 à 17h00

Jean-Jacques MENAGER

*2 eme Adjoint :*

les lundis de 09h00 à 12h00

Loëtitia PELLIER

*3 eme Adjointe :*

les vendredis de 09h00 à 12h00

### **GARDERIE :**

La garderie, au groupe scolaire, fonctionne comme suit :

- Horaires :

- Tarif :

\* le matin : de 7h00 à 8h20

0,95€ de l'heure, payable par demi-heure

\* le soir : de 16h30 à 19h15

### **CANTINE SCOLAIRE :**

Le prix du repas est fixé à : 2,75€ (maternelle), 3,03€ (primaire)

### **LOCATION DE LA SALLE DES FETES :**

Période estivale du 16/04 au 14/10

#### **Tarifs pour les associations et particuliers résidents de la commune :**

- 2 fois par an, GRACIEUSEMENT, pour les associations de la commune puis 3e mise à disposition au tarif de 100€.

- 1 fois par an, AU TARIF DE 100 EUROS, pour les résidents de la commune, puis 180 euros à partir de la 2ème fois.

#### **Tarifs pour les associations et particuliers non-résidents de la commune**

Repas, banquet, bal : 210 euros

Période hivernale du 15/10 au 15/04

#### **Tarifs pour les associations et particuliers résidents de la commune :**

2 fois par an, GRACIEUSEMENT, pour les associations de la commune puis 3e mise à disposition au tarif de 130€.

- 1 fois par an, AU TARIF DE 130 EUROS, pour les résidents de la commune, puis 210 euros à partir de la 2ème fois.

#### **Tarifs pour les associations et particuliers non-résidents de la commune**

Repas, banquet, bal : 240 euros

### **GAZ DE FRANCE :**

La Commune de Brizambourg étant traversée par des canalisations GDF il est important, avant tous travaux agricoles et de terrassement, de se renseigner en Mairie.

# les démarches administratives

## EN MAIRIE

### Inscriptions scolaires

Lieu : Se présenter à la Mairie

Pièces à fournir : Livret de famille et justificatif de domicile

### Inscription sur la liste électorale

Quand : Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Lors d'une année d'élections, il faut accomplir cette démarche au moins 6 semaines avant le 1er tour.

Lieu : Mairie du domicile.

Formalités : être Français et avoir 18 ans au moins la veille du scrutin

Documents à fournir :

- carte nationale d'identité,
- justificatif de domicile.
- formulaire d'inscription (cerfa n° 12669\*02) à retirer en mairie ou sur le site internet de Brizambourg

À noter : Les français qui atteignent l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales s'ils ont bien accompli les formalités de recensement à 16 ans.

Les ressortissants de l'Union Européenne peuvent s'inscrire sur la liste électorale complémentaire pour les élections municipales et les élections européennes.

### Déclaration de naissance

Lieu : Mairie du lieu de naissance.

Formalités : Dans les trois jours suivants la naissance, Présentation du livret de famille et du certificat établi par le docteur ou la sage-femme.

À noter : \* La loi n° 2002-304 du 04 mars 2002 modifiée relative au nom de famille permet, entre autres, aux parents, d'attribuer à leur premier enfant dont le double lien de filiation est établi au plus tard lors de la déclaration de naissance ou simultanément après celle-ci, soit le nom du père, soit le nom de la mère, soit leurs deux noms accolés dans l'ordre choisi par eux.

### Déclaration de décès

Lieu : Mairie du lieu de décès, dans un délai de 24 heures.

Pièces à fournir :

- Certificat du médecin,
- Livret de famille.

### Extrait de naissance, de mariage, de décès

Lieu : Mairie ou l'acte à été enregistré,

Service Central de l'Etat Civil 11 rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09 (pour les Français nés à l'étranger)

Acte de décès : délivré au lieu du décès et au lieu du dernier domicile.

Renseignements à fournir :

- Nom et prénom, nom de jeune fille s'il y a lieu,
- Date de naissance, de mariage ou de décès, et lieu.

Coût : Gratuit (enveloppe timbrée à votre adresse).

## HORS MAIRIE

### Carte Nationale d'Identité et passeport

Les demandes de Cartes nationales d'identité et de passeports ne sont plus reçues à la Mairie de Brizambourg. Vous pouvez vous adresser aux mairies de Matha et Saint-Jean d'Angély par exemple.

Pour toutes demandes de renseignements, vous pouvez contacter le secrétariat.

### Carte Grise

Il n'est dorénavant plus nécessaire de se déplacer en préfecture ou sous-préfecture pour effectuer les démarches d'immatriculation d'un véhicule.

Un site est dédié à ces démarches : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

### Permis de Conduire

Il n'est plus nécessaire de se déplacer en préfecture ou sous-préfecture pour effectuer les demandes de fabrication de permis de conduire.

Un site est dédié à ces démarches : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

### Extrait de casier judiciaire

Les demandes doivent être faites sur un serveur internet.

Toute demande d'habilitation doit être adressée :

Soit par courriel à [cjn2@justice.gouv.fr](mailto:cjn2@justice.gouv.fr)

Soit par fax au 02 40 49 73 30

Soit par courrier postal : Casier judiciaire national - Internet B2 - 44317 NANTES CEDEX 3

Coût : Gratuit.

***En cas de difficultés, n'hésitez pas à vous faire accompagner pour vos démarches par un établissement France Services***

# Infos municipales

## RECENSEMENT MILITAIRE

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen fait, il reçoit une attestation de recensement.

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen.

Il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Fournir un justificatif concernant le recensement ou la JDC est obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française :

- avant 18 ans, il faut présenter une attestation de recensement pour vous inscrire à un examen (BEP, Bac) ou un concours administratif

- à partir de 18 ans, il faut présenter un certificat de JDC pour s'inscrire un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.

Le recensement permet à l'administration de vous **inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans**. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

## La démarche :

Venir en mairie dès la date des 16 ans (jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit) avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

**Bien préparer ton recensement EN 5 ETAPES**

**ETAPE 1** Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux

**ETAPE 2** Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille

**ETAPE 3** Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail

**ETAPE 4** L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans ( la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires )

**ETAPE 5** Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen. Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans

**ATTENTION**

Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Education Nationale ( Baccalauréat / Brevet professionnel ... )

En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse ( CSNJ ) le plus proche de chez toi par téléphone ou par mail, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.

Dans les 4 mois après ton recensement, inscris-toi sur MAJDC.fr dès que tu reçois un mail t'en informant, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donnée au moment du recensement.

Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto école de valider ton dossier.

Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers  
Quartier Aboville  
7 Bd du Colonel Barthal  
BP 90647  
86000 POITIERS  
csnj-poitiers.trait.fct@intradef.gouv.fr 09 70 84 51 51

maJDC.fr

Made with VISME

En 2023, le service Etat Civil de la mairie a enregistré 11 naissances, 7 mariages et 10 décès.

Les informations ci-dessous vous sont communiquées avec l'autorisation des familles.

## NAISSANCES

**ANTKOWIAK Thomas, Julien, Marie**  
né le 14 octobre 2023 à Châteaubernard  
**CALLAUD Lise, Délia**  
née le 31 janvier 2023 à Châteaubernard  
**CHAUVET LAMBERT Livie, Alice**  
née le 11 juillet 2023 à La Rochelle  
**FUGIER Adèle**  
née le 12 janvier 2023 Châteaubernard  
**LEVASSEUR Edwige, Sylvie, Nathalie**  
née le 03 octobre 2023 à Saintes  
**MOREAU LESAUVAGE Lucas, Jean-François, Thierry**  
né le 29 mai 2023 à Saintes  
**THIBAUD Taylor, Michel, Jean-Marc**  
né le 11 août 2023 à Saintes

## MARIAGES

**AUMONIER Maïthé et SIROT Christophe**  
mariés le 28 octobre 2023  
**CASCALES Pauline et CRÉPEAU Donovan**  
mariés le 22 juillet 2023  
**LE BORGNE Fanny et JOURDANT Sylvain**  
mariés le 22 juillet 2023  
**LOUSTALOT Alain et DECOU Corine**  
mariés le 08 juillet 2023  
**PINGUET Laétitia et MOINET Vincent**  
mariés le 12 août 2023  
**RADOUX Clémentine et BRASSARD Jonathann**  
mariés le 17 juin 2023  
**SALMONIE Christelle et TEMPLIER Nicolas**  
mariés le 12 octobre 2023

## DÉCÈS

**BLANCHET Jacques**  
décédé le 09 août 2023 à Saint-Jean d'Angély  
**CHEVRIER Jacques**  
décédé le 31 janvier 2023 à Brizambourg  
**BERTIN Raymonde née DERNET**  
décédée le 17 janvier 2023 à Brizambourg  
**GUILLORY Didier**  
décédé le 07 juin 2023 à Saint-Jean d'Angély  
**MOREAU Patrice**  
décédé le 12 juillet 2023 à Brizambourg  
**RAFFIN Yvette née RICHARDEAU**  
décédée le 10 avril 2023 à Saintes  
**MOULIER Ginette née TOURNADE**  
décédée le 13 juillet 2023 à Brizambourg

## SERVICES DE LA PETITE ENFANCE SUR BRIZAMBOURG

Mme ANDRLIK Lisiane  
11 rue Perrogon  
17770 BRIZAMBOURG  
07.57.50.29.53

Mme DERNET Valérie  
6 rue du Puits  
Chez Poupelain  
17770 BRIZAMBOURG  
06.85.06.39.42

## GARDERIE MUNICIPALE

*située au coeur  
du groupe scolaire*

**Horaires et tarifs :**  
*renseignements à la mairie*



## EXEMPLES DE TRAVAUX OU ACHATS 2023



Nous avons travaillé la voirie dans les villages de Chez Braud et Maisonneuve ensuite nous avons refait la « Place du Puits Chevalier », les trois chantiers pour 54000€TTC.

Nous avons acheté le terrain pour que le Département puisse réaliser l'aire de Covoiturage. 7800€ Tous frais compris.



Nous avons commencé la construction de la maison de santé. Hors d'eau et d'air au 31 décembre.

Nous avons fait installer 11 caméras de vidéosurveillance et cela à trois endroits de la commune, le tout pour 22000€TTC.



Nous avons installé un nouvel abri bus pour les scolaires sur la Place du Champ de Foire. Budget de 4000€TTC.

Nous avons installé une pompe à chaleur dans un logement locatif et refait l'électricité puis changé la porte d'entrée dans un autre logement locatif. Au global budget de 20000€TTC.

Nous avons acheté un grand jeu avec les dalles de sécurité pour la cour de l'école, il sera monté aux vacances scolaires de février, si le temps le permet. 6150€TTC.



Nous avons acheté des « coussins berlinois » pour limiter la vitesse des véhicules. Ils seront installés au printemps entre l'aire de loisirs et la départementale Budget 2400€TTC.

## LES TRAVAUX EN COURS OU À VENIR

### PROJETS VOTES EN CONSEIL MUNICIPAL EN 2023 OU JANVIER 2024

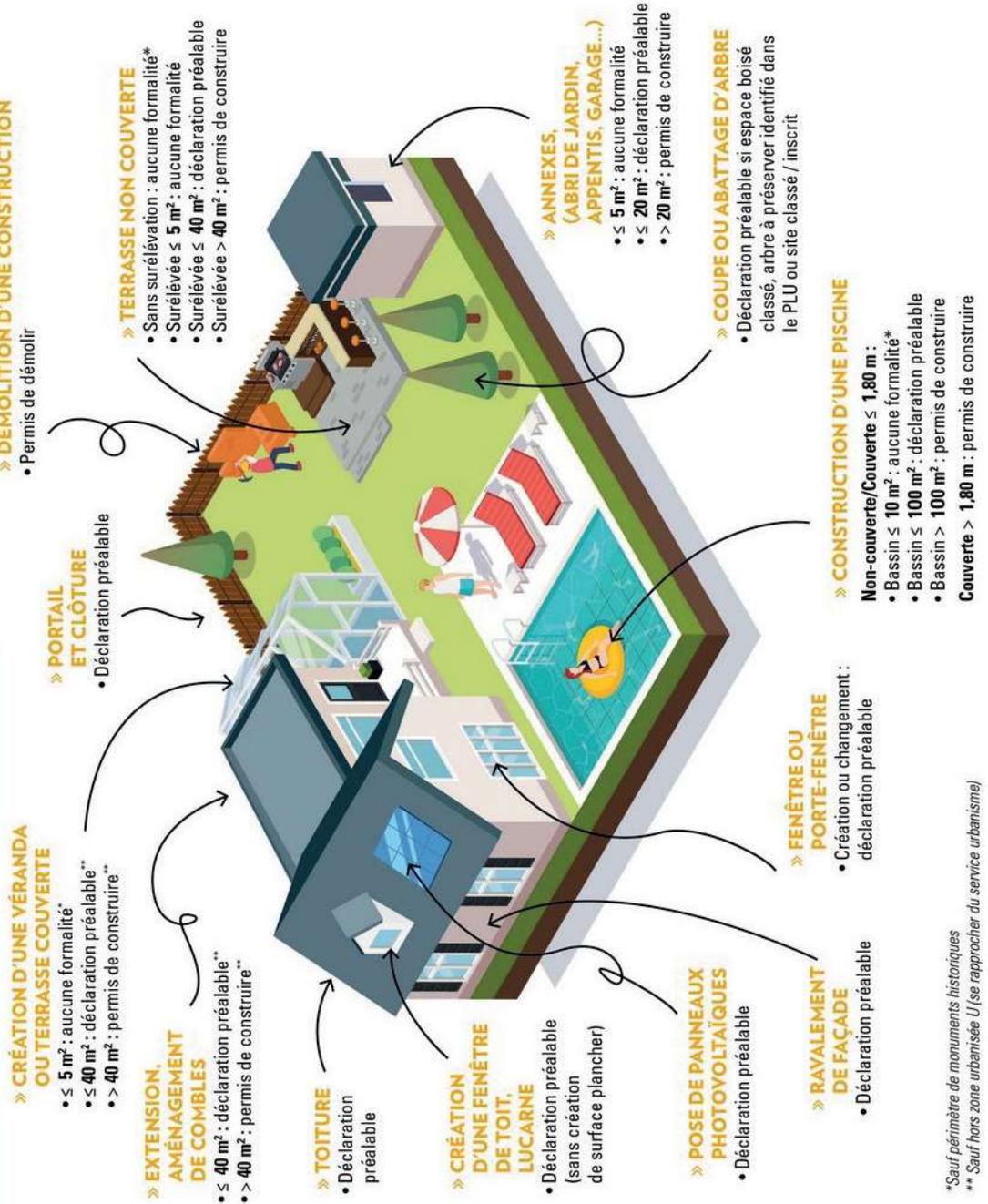
- Nous allons finir **notre Maison de Santé** de 350m<sup>2</sup> avec 7 cabinets. Les travaux devraient s'achever en Mai 2024. Rappel : c'est un budget de 850000€HT subventionné à 75%
- Différents **travaux de voirie** : Pour le budget 2024, la Commission Voirie Communale va se réunir en février pour proposer des priorités au Conseil Municipal
- En 2024 Nous allons travailler sur **l'ilot en face de l'Ecole**. Démolition d'une partie des bâtiments existants et construction d'un préau.
- Réparation vitraux, toiture et plafond **sacristie de l'Eglise. Mise aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite) de l'entrée de l'Eglise**
- Démolition et mise en sécurité du « **Bâtiment Neau** » qui jouxte la salle des Fêtes.
- Pour la sécurité de tous, réfection de la voirie,  **finition des trottoirs et enfouissement des réseaux route des Jonchères.**
- Le Conseil Municipal a voté la mise en place de candélabres « Rode de la Figeasse » et en bas du « Lotissement des Treilles »
- Nous allons également étudier la possibilité financière de rénover le mur du cimetière coté Bercloux



## QUELLES DÉMARCHES POUR VOS TRAVAUX?

Extension de votre maison, réalisation d'une clôture, pose d'une fenêtre de toit ou encore ravalement de façade... Tous ces travaux ne nécessitent pas les mêmes formalités. Il est important de bien s'informer auprès du service Urbanisme des règles en vigueur et de demander les autorisations nécessaires avant de commencer votre chantier (informations non exhaustives).

### QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER?



## COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE?

- 1. SE RENSEIGNER SUR LES RÈGLES D'URBANISME APPLICABLES SUR LE TERRAIN**
  - Auprès du service Urbanisme de la commune
  - Sur le site internet de la commune ou de la Communauté de communes
  - Sur le site Géoportail de l'Urbanisme (<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>)
- 2. RETIRER OU TÉLÉCHARGER LE DOSSIER**
  - Au service Urbanisme de la commune
  - Sur le site Service Public (<https://www.service-public.fr/>)
- 3. DÉPOSER LE DOSSIER RENSEIGNÉ**

En mains propres ou par courrier au service Urbanisme de la commune
- 4. INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE**

Par le service Urbanisme de la commune, ou le service Urbanisme mutualisé de la Communauté de communes selon le projet, instruit au regard du code de l'Urbanisme et du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en vigueur
- 5. RÉPONSE**

A compter de la réception du dossier complet, le délai d'instruction est de 1 mois pour une déclaration préalable ou un certificat d'urbanisme informatif, 2 mois pour un certificat d'urbanisme opérationnel, un permis de construire maison individuelle ou un permis de démolir et 3 mois pour un permis d'aménager ou tout autre permis de construire. Ces délais peuvent être majorés ou prolongés selon la nécessité de consultation de services extérieurs (ABF, SDIS, etc.).
- 6. AFFICHER LAUTORISATION DE TRAVAUX**

Sur le terrain, de façon visible pendant une période continue de 2 mois minimum, et durant toute la durée du chantier. Le délai de recours des tiers court à compter du 1<sup>er</sup> jour d'affichage

\*Sauf périmètre de monuments historiques  
 \*\*Sauf hors zone urbanisée (se rapprocher du service urbanisme)

# Infos communales



**RÉNOV'  
INFO  
SERVICE**

avec



**France  
Rénov'**

Le service public pour mieux  
rénover mon habitat

**PERDUS DANS  
VOS TRAVAUX  
DE RÉNOVATION ?**

**AVANT DE VOUS ENGAGER**

**PROFITEZ DES CONSEILS NEUTRES ET GRATUITS**

DE VOTRE SERVICE PUBLIC LOCAL

**RÉNOV' INFO SERVICE**

- **CONSEIL PAR TÉLÉPHONE**
- **PERMANENCES GRATUITES À SAINT-JEAN D'ANGELY**

Contactez votre service public local :

- Appelez au **05 46 07 51 99**
- de **9h00 à 12h30** du lundi au vendredi
- En ligne sur : **[www.renov-info-service.fr](http://www.renov-info-service.fr)**



Conseils techniques

Aides financières

Accompagnement  
aux travaux



# Infos communales

## Récolte 2023 : Commune de BRIZAMBOURG

### Exploitations avec son siège sur votre commune :

Nombre = 13

Evolution 2023 vs 2022 = Néant

Superficie plantée moyenne (ensemble des cépages) par exploitation = 30,44 ha

Evolution 2023 vs 2022 = + 0,72 ha

### Vignes sur votre commune :

Nombre d'exploitations concernées = 49

Superficie plantée (ensemble des cépages) = 434 ha

Superficie en production (ensemble des cépages) = 417 ha

- Dont 412 ha en cépages aptes à produire du Cognac (389 ha affectés au Cognac)
- Dont moins de 50 ares en cépages blancs non aptes à produire du Cognac
- Dont 5 ha en cépages rouges

Récolte (ensemble des cépages) = 66 541 hl Vol

- Dont 66 079 hl Vol en cépages aptes à produire du Cognac
- Dont 238 hl Vol en cépages blancs non aptes à produire du Cognac
- Dont 224 hl Vol volume en cépages rouges

Détail de la récolte par produit (ensemble des cépages)

- Cognac 65 387 hl Vol
- Pineau 268 hl Vol
- Vins de Pays 61 hl Vol
- Autres débouchés 825 hl Vol

Détail sur la récolte COGNAC

- Degré d'alcool moyen = 9,17 %/vol
- Rendement moyen en volume = 167,88 hl vol/ha
- Rendement moyen en alcool pur = 15,40 hl AP/ha

Positionnement de votre commune au sein de la Région  
Délimitée Cognac

- N° 64 au niveau de la superficie plantée sur 500 communes
- N° 53 au niveau de la récolte sur 500 communes



# La vie de la commune

## ÉCOLE PRIMAIRE YVES BRAY : Notre, votre école ...

### Adresse, téléphone(s) et courriel :

4, allée des tilleuls  
17 770 Brizambourg  
05.46.95.93.88 (+ répondeur)  
07.63.78.17.17 (SMS uniquement)  
ce.0170244y@ac-poitiers.fr

**Directeur** : M Caudard Guénaël  
(journée de décharge de direction le jeudi)



*L'établissement a obtenu le label E3D pour les différentes actions menées dans les domaines du Développement Durable et du Vivre Ensemble*

De la petite section de maternelle jusqu'en CM2, ce sont environ 130 enfants qui sont scolarisés sur le groupe scolaire, constitué aujourd'hui de 6 classes.

L'équipe enseignante est constituée de 8 professeurs; ils se répartissent les élèves comme suit:

- classe de PS et MS: Mme Laurence Caillaud
  - classe de MS et GS: Mme Emilie Bourdoiseau
  - classe de GS et CP: Mme Marion Lacou
- Pour ces classes qui accueillent des élèves de maternelle, 3 ATSEM aident les enseignantes: Mmes Martine Damon, Lydia Canot et Mélanie Corso.
- classe de CE1-CE2: Mme Mathilde Aguesseau
  - classe de CE2-CM1: Mme Anne Béral
  - classe de CM1-CM2: M Guénaël Caudard et Mme Manon Macouin
- Enfin, M Guillaume Large assure la fonction de remplaçant rattaché à l'établissement.

La semaine de classe est organisée sur quatre jours (pas de cours dispensés les mercredis), avec des horaires communs:

- de 8h30 à 11h30: cours du matin (La grille est ouverte à partir de 8h20)
- de 11h30 à 13h30: pause méridienne
- de 13h30 à 16h30: cours de l'après-midi

Pendant les temps périscolaires (garderie du matin et du soir, pause méridienne), les enfants sont pris en charge par les personnels municipaux (Martine, Lydia, Mélanie & Marie-Christine Touzeau) et de restauration scolaire (Marie-Claude Nogales et Lionel Loiseau), qui travaillent en collaboration avec l'équipe enseignante.

### Inscriptions:

=>Les enfants nés en 2021 seront admis en petite section pour la rentrée de septembre 2024. Les démarches se font d'abord en mairie, où il sera établi un certificat d'inscription scolaire. Un rendez-vous avec le directeur vous permettra ensuite de visiter la structure et d'avoir toutes les informations utiles sur le fonctionnement de l'école.

**N'hésitez pas à prendre contact au plus tôt (soit avec la mairie, soit avec le directeur) pour pouvoir préparer l'inscription de votre enfant.**



# La vie de la commune

L'ÉQUIPE DE VOTRE  
BIBLIOTHÈQUE VOUS SOUHAITE  
UNE BELLE ET  
BONNE ANNÉE 2024 !



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE SIMONE VEIL

2023 fut pour les bénévoles, l'année du changement de logiciel et de rangement.



C'est fait ! plus de 3000 livres vous attendent sagement.

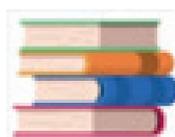
Ce fut pour les brizambourgeoi(e)s :

- la compagnie ATI qui fit le bonheur de 26 bambins lors du spectacle jeune public offert par la médiathèque départementale
- le concours de lettres pour la fête des mères avec le soutien de l'APE, 23 participant(e)s
- la devenue traditionnelle grande dictée de fin novembre pour 34 inscrit(e)s
- les 42 enfants qui ont participé au concours de lettre au Père Noël pendant le marché de Noël de début décembre au stand de l'APE organisatrice

2024 va être celle de l'ouverture du catalogue en ligne.



C'est presque fait, vous serez prévenu(e)s dès la mise en place.



Sur inscription gratuite : vous pouvez emprunter quatre livres par mois, faire des demandes d'ouvrages, accéder au portail de la médiathèque départementale, profiter de la séance bébés lecteurs un vendredi matin par mois et participer aux animations ponctuelles.



Pour gérer, organiser, comploter de nouvelles animations, les ressources humaines sont indispensables ! Vous aimez le contact humain, les livres, la lecture, vous êtes à peu près organisé(e) et ponctuel(le), rejoignez l'équipe des bénévoles.

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**  
**Simone Veil**

Horaires d'ouverture : Mardi : 15h30 / 19h  
Mercredi : 10h / 12h  
Vendredi : 15h30 / 19h  
Dernier samedi du mois : 10h / 12h

Tél. : 05 46 93 66 84      bibliotheque@brizambourg.fr

Michèle, Nadine, Stéphanie  
et les trois Christine vous renouvellent  
bien sincèrement leurs vœux et  
vous souhaitent de belles lectures !

# La vie de la commune



## LES SAPEURS POMPIERS DE BRIZAMBOURG

Bonjour à tous,

L'année 2023 fût encore une année de forte activité opérationnelle pour

le centre de secours de Brizambourg avec une légère augmentation de 4% par rapport à 2022.

Le centre a assuré 324 départs lors de l'année :

239 interventions de secours à la personne

22 accidents de la circulation

32 incendies

31 interventions diverses

Je tiens à remercier les 18 sapeurs-pompiers qui font vivre le centre de secours de Brizambourg, mais également pour leur dévouement et leur abnégation.

Deux dossiers d'incorporation sont en cours en ce début d'année et en espérant en avoir d'autres tout au long de cette nouvelles année. Le centre est toujours preneur de nouvelles recrue. Vous pouvez, si vous le souhaitez, venir nous rencontrer tous les 1er dimanche du mois à l'occasion de notre manœuvre mensuelle, et découvrir nos nouveaux locaux.

Parlons un peu des véhicules :

Nous sommes à ce jour doté d'un camion de feu, d'un véhicule tout utilitaire, de deux véhicules légers.

Au cours de notre Sainte Barbe, l'annonce a été faite par le lieutenant Colonel AULOY et confirmé par Mr Le Conseiller Départemental Fabrice Barusseau de la dotation d'un VSAV, c'est-à-dire une AMBULANCE, qui devrait arriver courant deuxième semestre.

Les avancements de grade pour cette nouvelle année :

L'adjudant Pierrick Guérineau qui se voit promu au grade **d'Adjudant/chef**

Le sapeur 2ème Classe Axel Vendé reçoit son grade de sapeur pompier 1er classe.

Je vous souhaite à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2024.

Le chef de Centre  
Lieutenant Xavier Baron



# Les associations



Equipes jeunes :  
FAVREAU Sébastien : **06.03.78.34.51**

Equipes Séniors & Vétérans :  
CANOT Samuel : **06.59.40.91.87**

Equipes féminines :  
LOISEAU Jérôme : **06.09.78.15.98**

Secrétariat : TROCHUT Fabrice : **06.85.94.54.63**  
Trésorerie : MARTORELL Cécile : **06.98.72.09.30**  
Présidents : DIEUMEGARD Jean Luc : **06.75.68.24.64**  
COUPRIE Bruno : **06.59.67.79.70**

Bonjour à tous,

Pour cette saison 2023/24 l'ESB comprend 13 équipes, dont 4 féminines, et un effectif en hausse (220/230). Les dernières animations étaient le Goûter de Noël des enfants (17/12) la soirée raclette (22/12) et la distribution des calendriers (en-cours). Les prochaines dates à retenir :

- Fin Janvier : Repas interne de l'ESB (club house de Brizambourg),
- Le 10/02 : Loto de l'ESB (SdF de Saint Hilaire de Villefranche),
- Le 05/05 : Rando VTT (départ du stade de Saint Hilaire de Villefranche),
- Le 22/06 : Tournoi de sixte (stade d'Ecoveux).

**St-Hilaire de Villefranche**  
--- Salle des Fêtes ---

**SUPER LOTO 20h30**  
de l'ESB  
**Samedi 10 Février 2024**

Bons d'achat de 60€ à 300€  
Cookeo / Lot Surprise / Robot Ménager  
Tablette 10" / Plancha / Montre connectée  
Appareil à Raclette / Jambons  
Et de nombreux autres lots !!!

**2€ TOMBOLA!**  
2€ le carton  
10€ les 6 cartons  
15€ les 10 cartons  
Sans Réservation

RESTAURATION SUR PLACE !!!  
Ouverture des portes à 19h00

**Noël  
des  
Enfants  
17 Déc  
2023**



**ST-HILAIRE DE VILLEFRANCHE**

**13<sup>ème</sup> Rando VTT**  
**Dimanche 05 Mai 2024**

3 PARCOURS DE :  
- 20 km  
- 35 km  
- 45 km

RENSEIGNEMENT :  
IL DIEUMEGARD 06 75 68 24 64  
dieumegard@orange.fr

1 ravitaillement  
Départ du stade de  
oshoo à 09h30

Port du casque obligatoire !!!

**ESB** Pour découvrir notre sport, n'hésite pas à nous contacter... Ou inviter un copain / copine.

<u>Filles</u>	<u>Garçons</u>
5 à 10 ans : 06 63 05 39 37 (Franck M)	5 à 12 ans : 06 03 78 34 51 (Sébastien F)
11 à 12 ans : 06 81 89 67 32 (Bruno H)	13 à 16 ans : 06 85 54 77 69 (Cyril C)
13 à 16 ans : 06 24 98 20 22 (Jérôme L)	Séniors : 06 63 05 39 37 (Franck M)
Séniors : 06 80 27 36 68 (Laurent V)	Vétérans : 06 85 54 77 69 (Fred B)

# Les associations

## L'Association des Parents d'Elèves « Les Gamins d'Abord »

« Les Gamins d'Abord » est une association qui permet de créer un lien entre les enseignants et les parents d'élèves, organise des animations et manifestations aux cotés de celles organisées par les enseignants ou la Mairie.

Elle reverse les bénéfices des manifestations à la coopérative scolaire afin d'aider les enseignants à concrétiser des projets scolaires ou acheter des fournitures scolaires, finance directement des projets ou encore offre des ouvrages aux enfants de l'école. En 2021-2022, elle a, par exemple, financé du matériel pour créer un coin audio et des albums pour la classe 1, du matériel pour l'école dehors et un abonnement à un magazine pour la classe 2, du matériel de jardinage et des albums pour la classe 3, des dictionnaires pour la classe 4, la participation à une sortie scolaire à Cordouan pour la classe 5 et des jeux pour occuper les enfants durant la pause méridienne.

En 2023, nous avons organisé de nombreuses animations et manifestations à commencer par une tombola chocolat, rondement menée par des élèves motivés par les lots : des chocolats de Pâques ! Sur une idée de la bibliothèque et en association avec celle-ci, l'APE a organisé un concours de carte de fête des mères et a offert 3 cadeaux aux gagnantes. En juin 2023, elle a co-financé avec la coopérative scolaire (grâce à la vente des calendriers et de la tombola chocolat) une formation d'initiation aux premiers secours pour toutes les classes de la Petite section au CM2 de l'école de Brizambourg avec l'UNASS Les Charentes-Deux Sèvres (Union Nationale des Association de Secouristes et Sauveteurs) et a organisé une kermesse avec spectacles, jeux en bois, buvette et restauration sur place et tombola.

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2023, l'APE a organisé, le dimanche 15 octobre 2023, sa bourse à l'enfance d'automne à la salle des fêtes de Brizambourg et a coorganisé avec l'association au fil du Briou la représentation d'une pièce de théâtre « Qui avec qui ? » le samedi 21 octobre 2023 à la salle des fêtes de Bercloux.

L'APE a également reconduit son partenariat avec la municipalité et la bibliothèque municipale lors du Marché de Noël qui a eu lieu le dimanche 03 décembre 2023 dans la zone commerciale « la Clé des Vignes ». En effet, le mois de décembre fut particulièrement rempli par les animations et activités car nous avons réalisé une vente de calendriers. 145 calendriers ont été commandés. Nous avons également offert un album photo pour photos de classes à

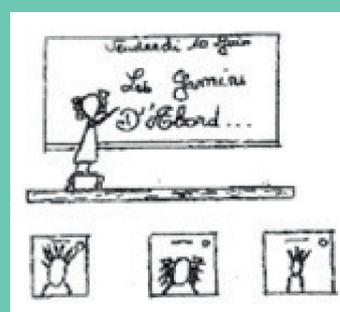
tous les élèves de l'école à l'occasion du goûter de Noël offert par la municipalité aux enfants. Enfin, nous avons offert aux enfants de l'école un spectacle avec 3 artistes clowns le vendredi 22 décembre 2023 grâce à la subvention versée par la Commune de Brizambourg.



Des animations et projets réservés aux enfants de l'école Yves Bray et à leur famille seront également reconduits : tombola chocolat, recyclage des formations aux gestes de premiers secours, kermesse. Nous organiserons également pour la première fois un bal costumé à l'occasion du carnaval pour les enfants de la maternelle au CM2.

Le 08 décembre 2023, l'APE a organisé son assemblée générale, renouvelant la moitié de son bureau et accueillant de nouveaux bénévoles : **Bienvenue aux nouveaux bénévoles et merci aux « anciens » bénévoles toujours motivés et volontaires pour faire briller les yeux de nos enfants !**

**Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter la Présidente** au 06 82 31 80 46. **Chaque membre s'investit à la hauteur de sa disponibilité** (ponctuellement lors des manifestations, ou en proposant une idée, ou en participant aux réunions, ou en s'engageant dans le bureau...).



# Les associations

## PAROISSE SAINT HILAIRE - BURIE

Le territoire de la paroisse est toujours aussi grand : il va d'au-delà de Burie à Juicq. De par sa place centrale, les paroissiens se retrouvent de plus en plus à l'église de Brizambourg. Accueillante et bien entretenue, elle est destinée à servir souvent.

Le Curé de la paroisse est le Père Benoît. Venu de Chine, il s'est très bien adapté à notre culture saintongeaise.

De jeunes couples ont rejoint l'animation pastorale et organisent de belles célébrations pour les grandes fêtes religieuses.

A la Maison paroissiale de St Hilaire, au cours de l'année scolaire,

- Les petits de 4 à 7 ans peuvent rejoindre **l'Eveil à la foi** (4 ou 5 séances ludiques dans l'année) Responsable : Mme Lacou 06 23 90 09 83

- Les plus grands de 7 à 10 ou 11 ans peuvent participer au **catéchisme** (1 séance tous les 15 jours, le mardi à 18h). Ces deux activités sont animées par des mères de famille et des grand-mères. Responsable : Mme Bizot 06 78 21 11 86

- Pour les adultes, une **lecture de la Bible** est proposée (1h30 toutes les 3 semaines). Aucune formation n'est nécessaire. Responsable : Mme Bizot 06 78 21 11 86

Pour les baptêmes, mariages et obsèques, contactez le responsable :

- **Baptême** : Dominique Lacou 05 46 9540 38
- **Mariage** : Père Benoît : 07 67 05 94 04
- **Obsèques** : Hélène Gandouin : 06 11 96 23 72

Sur place, à Brizambourg, **Jacqueline Berger 05.46.95.98.75** se tient à la disposition de tous ceux qui souhaiteraient des renseignements complémentaires ou qui voudraient entrer dans l'église quand elle est fermée.

L'adresse internet de la paroisse est : [paroisse.shv@gmail.com](mailto:paroisse.shv@gmail.com)

Répondeur de la Maison paroissiale : **05 46 95 33 80**

Les lieux et **horaires des messes** sont affichées sur les portes des églises.

Si vous souhaitez bénéficier d'un **co-voiturage** pour les messes des samedis ou dimanches, appeler au 07 89 28 98 45.

Le jeudi de 10h à 12h une **permanence** est assurée à la Maison paroissiale de St Hilaire, rue des Ormeaux.

Le vendredi matin, entre 10h et 12h, « **Porte ouverte** » : **projets et vies partagés**. C'est une rencontre informelle qui permet de trouver des idées, de s'adapter, de se connaître et de passer un bon moment ensemble.



Veillée et messe de Noël 2022

# Les associations

## L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE L'A.D.M.S.

L' A. D. M. S. (Association pour le Développement Musical en Saintonge) est une école de musique agréée par le Conseil Départemental, créée en 1986, membre de l'ASSEM 17 (Association des sociétés et des écoles de musique de la Charente Maritime), le siège social se situe à Saint Hilaire de Villefranche. Son rayon d'action se trouve sur les anciens cantons de Saint Hilaire de Villefranche, de St Savinien (Taillebourg et Annapont seulement), de Burie puis quelques communes comme Port d'Envaux, Ecurat, Plassay, Saint Vaize, Bussac sur Charente, Le Douhet, Fontcouverte, Vénérand et Asnières la Giraud.

Une équipe pédagogique, composée de huit professeurs diplômés et dirigée par Manuel AUDIGÉ, s'occupe de 200 élèves environ chaque semaine dans les disciplines suivantes : piano, guitare, violon, alto, violoncelle, contrebasse à cordes, flûte traversière, flûte

à bec, clarinette, saxophone, trompette, trombone, cor d'harmonie, tuba, chant et batterie. La partie administrative est confiée au Conseil d'Administration présidé par Philippe DÉPLANNE

La pratique collective, importante au sein de l'école de musique, permet à l'A.D.M.S., de se produire en concert assez souvent dans l'année, soit en petite formation (trio, quatuor ou quintette, atelier rock) ou en grande formation (orchestres à cordes, d'harmonie et de guitares, chorales enfants et adultes, ...)

Pour tout renseignement (enfants ou adultes) sur les cours de musique ou les formations instrumentales et vocales, contactez Manuel AUDIGÉ le directeur, au 06 77 93 04 09.







# Les associations

## SAISON MC KIDS 17



Une fois de plus, nos pilotes se sont distingués cette saison avec 2 titres de champion de ligue.

Mélanie Bourut conserve son titre de championne féminine de motocross pour la seconde fois, elle termine aussi vice-championne en endurance tout terrain.

Chez les vétérans, c'est Laurent Herpin qui s'adjuge le titre de champion Poitou-Charentes,

Christophe Bourut terminant 7ème.

Chez les Loisirs c'est Grégoire Clavelaud qui se distingue avec une 5ème place finale.

Mais on notera aussi les bonnes performances de Jérémy Champion vice-champion Enduro E1, de Maxime Bourut et Benjamin Léone vice-champion en Endurance tout terrain MX1 par équipe, la 4ème place de Thomas Herpin dans la

catégorie MX2, la 7ème place de Charlie Silvère dans la même série ainsi que la 6ème place de David Goichon chez les Vétérans.

Sur le championnat Nouvelle Aquitaine de motocross Léo Seugnet prend une excellente 3ème place chez les 125cm<sup>3</sup>, Laurent Herpin fait de même chez les vétérans en ratant une épreuve, Martin Cosseau blessé une grande partie de la saison finit 5ème.

Sur le trophée des clubs de motocross notre équipe, prend une belle 4ème place sur 20, sachant que c'était l'équipe la plus jeune, ce qui est plutôt encourageant (Léo Seugnet, Thomas Herpin, Martin Cosseau).

Le club remercie aussi tous les pilotes qui défendent sportivement nos couleurs chaque week-end.

Nous remercions aussi toutes les personnes qui ne sont pas du club, et qui nous aident chaque année dans la préparation et l'organisation de notre course.

On vous donne rendez-vous, le 25 Août 2024 pour notre motocross annuel.



# Les associations

DIMANCHE  
**25**  
AOÛT



**5€**  
Gratuit -14ans

# MOTOCROSS

## BRIZAMBOURG

**TROPHÉE ZONE NORD**

85 - 125 - VÉTÉRANS  
OPEN LOISIRS FÉMININES



**BUVETTES ET RESTAURATION SUR PLACE**



# LE TRI + FACILE

## EMBALLAGES



Briques alimentaires



Plastiques rigides



Plastiques souples



Emballages en métal

À déposer sans restes alimentaires, ne pas rincer, ne pas emboîter, ne pas écraser



## VERRES



Bocaux, pots en verre, bouteilles en verre

À déposer dans la borne



## PAPIERS ET PETITS CARTONS



Tous les papiers et les petits cartons se trient et se recyclent

À déposer dans la borne



## BIODÉCHETS



Épluchures, restes de repas, coquilles, marc de café, essuie tout, croustes de fromage, restes de viandes, de poissons et de crustacés...

À déposer dans le composteur ou bientôt dans la borne



## TEXTILES



Tous les vêtements et le linge se déposent propres et secs, même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent par paire.

À déposer dans un sac fermé



**cyclad**  
Tous les déchets ont de l'avenir

**TERRITOIRE économie circulaire**

Tél. 05 46 07 16 66  
**cyclad.org**

**MIEUX TRIER, C'EST PENSER À DEMAIN**

**CITEO**  
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Conception Instant Urbain - Tous les papiers se trient et se recyclent.

## TRI DES EMBALLAGES

Afin d'éviter que les bacs se remplissent trop vite, merci de bien vouloir respecter les règles de tri indiquées ci dessous.

Nous vous rappelons que les **cartons marrons (quelque soit leur taille) doivent être déposés en déchetterie.**

Quand un bac est plein merci de le pas déposer vos sacs à même le sol et de bien vouloir les porter dans un autre collecteur.



# Les associations

## LE LIEN D'AMITIE BBE « Brizambourg - Bercloux - Ecoyeux »



En ce début d'année 2024, nous vous présentons nos Meilleurs Voeux de Bonheur, Joie et surtout une parfaite santé.

En 2023 nous avons organisé trois repas dansants dont les samedis 11 mars à Brizambourg, le 24 juin à Ecoyeux et le 9 décembre à Brizambourg.

**Les repas sont ouverts à tout public**, venez nous rejoindre.

Nous serions désireux que de nouveaux Adhérent(e)s nous rejoignent. Nous sollicitons également de nouveaux membres au sein du Conseil d'Administration de notre Association afin d'apporter des idées et activités nouvelles, et penser à la relève.

Notre Club ne fera plus de sortie car nous avons pris l'engagement de laisser l'organisation à l'Interclubs de St-Hilaire ; donc se reporter au programme de l'Interclubs.

**Tous les vendredis après midi** le Club est ouvert pour des rencontres jeux, belotes etc... afin de passer un après-midi agréable ; vers 16 H 30 nous servons un petit goûter pour la modique somme de 1€.

**Etre Adhérents** : avoir une carte au prix de 14€ en 2024 dont 6€ seulement reste au Club et les 8€ sont reversés à Générations Mouvement Départementale pour l'assurance qui nous couvre pour les rencontres hebdomadaires du Club, pour les sorties ainsi que l'annulation pour les voyages de plusieurs jours organisés par l'Interclubs de St-Hilaire.

### Manifestations 2024 :

**Vendredi 19 janvier** : Assemblée Générale à 14 H 15 à la S.des Fêtes de Bercloux -

**Samedi 2 mars** : repas dansant à 12 H à Ecoyeux avec Yann-Sentimental -

**Samedi 22 juin** : repas dansant à 12 H à Brizambourg avec Jean-Pierre et Mary -

**Samedi 14 décembre** : repas dansant à 12 H à Brizambourg avec Jean-Pierre et Mary -

Le Président et le Bureau Tél. 05 46 95 95 81  
Mail. [ajc.damon@orange.fr](mailto:ajc.damon@orange.fr)

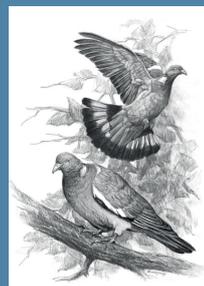
Damon Jean-Claude



# Les associations



Mr BAUDRIT Thomas  
212 AV DE COGNAC  
17770 Brizambourg



## ACCA BRIZAMBOURG

Cette année l'ACCA de Brizambourg a délivré 82 cartes de membres au total.

Lors des attributions de bracelets grands gibiers, 85 chevreuils nous ont été imposés, pour le moment 60 ont été prélevés dont 20 à l'approche cet été. Pour ce qui est des sangliers, 16 nous ont été attribués dont 4 sangliers de moins de 20 kg.

Au cours de cette saison un peu plus de 600 oiseaux ont été lâchés sur le territoire. Depuis plusieurs années on peut en observer très fréquemment un peu partout.

Nous avons organisé 2 chasses à courre sur Brizambourg, Une aux sangliers et une autre aux renards.

Notre assemblée générale a eu lieu le 09 juin 2023.

Il faut savoir que dans les règlements intérieurs d'une ACCA les élections de bureau se font tous les 3 ans, le tiers sortant n'existe plus. Cette

année nous sommes arrivés au terme de nos 3 ans, il a donc fallu passer au vote pour élire un bureau. Une seule liste s'est présentée et a donc été élue. Le bureau reste quasiment le même.

Seul Didier TROCHUT cède sa place, nous tenions à le remercier pour tout ce qu'il a pu faire que ce soit en tant qu'élue municipal, chasseur ou bien piégeur.

Il faut savoir que Didier piégeait une bonne partie de l'année essentiellement des ragondins sur Brizambourg et aussi dans les communes alentour. Aujourd'hui personne ne s'en occupe à la hauteur de ce qu'il pouvait faire.

Nous vous rappelons de faire attention à vos animaux de compagnie car les ragondins sont porteurs de la leptospirose qui est une maladie bactérienne. De nombreux chiens sont contaminés chaque année et décèdent de cette maladie.

Le bureau de l'ACCA vous souhaite leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.



# Les associations



## COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes de Brizambourg vous adresse ses vœux pour cette année 2024.

Nous remercions aussi les Brizambourgeois de leurs participations aux événements que nous vous avons proposé tout au long de l'année 2023 que ce soit sur les lotos, le concert du mois de juin, la frairie ainsi que le marché de Noël en collaboration avec la mairie de Brizambourg.

Cette année encore nous répondrons présents pour faire vivre notre village avec différentes animations avec un repas Américain pour commencer qui se déroulera le 10 février 2024 à la salle des fêtes, d'un loto le 06 avril 2024, et d'une brocante courant mai et bien d'autres animations en cours de préparation comme des concours de belote etc.

Afin de proposer un maximum d'activités dans notre village, nous avons besoin de bénévoles, si toutefois vous êtes intéressés pour rejoindre notre équipe, vous pouvez nous contacter au 06 83 84 90 28 / 06 12 46 09 86



## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

L'amicale des sapeurs-pompiers de Brizambourg-Bercloux remercie l'ensemble de la population tant pour votre présence lors de nos différentes manifestations que pour votre accueil chaleureux lors de notre passage de nos traditionnels calendriers.

Je profite de ces quelques lignes pour vous communiquer les dates des prochaines manifestations 2024.

- Marche semi-nocturne :  
Samedi 06 Juillet 2024
- Repas entrecôte :  
Samedi 16 Novembre 2024
- Sainte-barbe :  
Samedi 11 Janvier 2025

A savoir que d'autres manifestations peuvent se rajouter dans le cours de l'année et sous réserve de modification de date en cas d'imprévu mais nous vous le ferons savoir par avance.

N'hésitez pas aussi à nous rejoindre sur le compte Facebook de l'amicale « sapeurs-pompiers Brizambourg-Bercloux » pour suivre toute notre actualité ainsi qu'un petit bout de vie de notre caserne.

Le président

Trochut Jean-François

# Les associations



U M B  
2023



*Au gré des communes...*

BRIZAMBOURG - AUTHON/EBEON - BERCLOUX  
ECOYEUX - MIGRON - VILLARS LES BOIS - LE SEURE

Comme par le passé, l'UMB s'efforce de répondre à la demande des collectivités pour assurer les cérémonies officielles, à savoir: le 19 Mars (FNACA), le 8 Mai, le 14 Juillet, le 11 Novembre ainsi que les animations locales (frairie, retraite aux flambeaux...)

L'effectif-jeune et moins jeune -reste stable malgré l'éloignement de certains sociétaires.

Dans ce contexte, l'UMB a pour objectif de pérenniser cette activité commémorative. Elle a rassemblé tous ses membres pour honorer Sainte Cécile lors d'un repas convivial.

**Nécrologie:** André FAVEAU de Burie nous a quitté cette année.

Hommage également aux épouses de deux musiciens, disparues courant 2023.

- Madame Michelle GAUDIN

- Madame Eliette CROIZET

***BONNE ANNEE 2024***

# La vie de la commune

## COLIS DES AINÉS



La municipalité de Brizambourg, a le plaisir d'offrir à ses aînés, à l'occasion des fêtes de fin d'année, un présent.

Il est composé de produits provenant de nos commerçants Brizambourgeois.

Pour la deuxième année, nous tenons à remercier deux jeunes de la commune, qui ont donné leur mercredi après-midi, afin de nous aider à confectionner ces 91 colis.

Nous remercions donc Clément et Loam qui ont participé à la réalisation et Camille qui s'est joint à eux le samedi matin, pour aider à offrir dans les foyers.

Merci à tous les trois pour ce coup de main généreux et pour donner un peu de leur temps, pour de l'inter générations. MERCI.





# CIRQUE



**L'HOMME CIRQUE** (payant)

Les 24 et 25 mai 19h30 et le 26 mai à 16h30

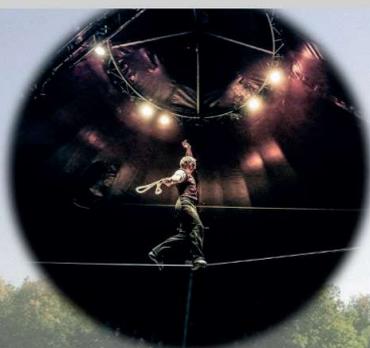
## **CIRQUE à BRIZAMBOURG**

**24 > 26 mai 2024**

**3 jours, 3 spectacles**

**Infos et réservations auprès de Michèle**

**au 06-84-30-26-99**



**DÉCROCHEZ-MOI-ÇA** (payant)

Les 24 et 25 mai à 21h30 et le 26 mai à 20h00

**SOKA TIRAO SOA** (entrée libre)

Le 26 mai à 14h30





n°1 en France



# Les informations et alertes de votre Mairie sont sur PanneauPocket

1

Téléchargez gratuitement l'application

2

Recherchez votre Commune ou votre Code Postal

3

Cliquez sur le  pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

Scannez-moi



Play Store



Apple Store



App Gallery





## FAIRE FACE ENSEMBLE

À tout moment, rester vigilant !  
 rendez-vous sur : <https://vigipirate.gouv.fr>



## SOYEZ VIGILANT AU QUOTIDIEN

Appropriiez-vous votre environnement et sachez alerter lorsque vous êtes témoin d'une incohérence.

## PRÉVENIR, C'EST PROTÉGER

Lorsqu'une combinaison d'indices laisse présager d'une radicalisation.

🌐 [stop-cjihadisme.gouv.fr](https://stop-cjihadisme.gouv.fr)

**0 800 005 696** Service & appel gratuits



## PRÉPAREZ VOTRE VOYAGE

« conseils aux voyageurs » sur :  
 🌐 [diplomatie.gouv.fr](https://diplomatie.gouv.fr)

🌐 inscription sur le site **ARIANE** :  
 🌐 [pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane](https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane)



## CYBERVIGILANCE : ADOPTEZ LES BONS REFLEXES

Conseils et assistance sur :  
 🌐 [cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr)

## FORMEZ-VOUS AU SECOURISME

Soyez capable d'alerter les secours, procéder à un massage cardiaque ou traiter les hémorragies.

🌐 <https://gouvernement.fr/risques/se-former-aux-premiers-secours>



## 17 POLICE SECOURS



## 112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN



## 114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

## Réagir en cas d'attaque

### 1. S'ÉCHAPPER

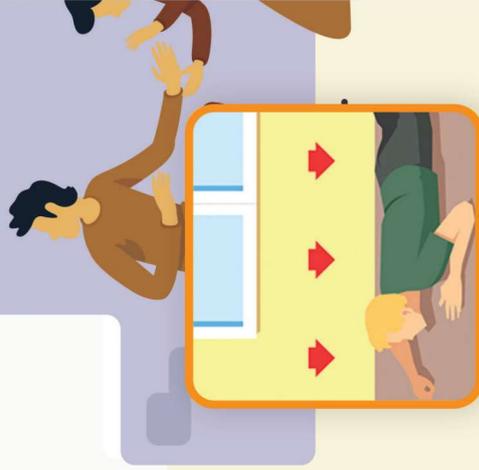


#### ÊTES-VOUS CERTAIN DE POUVOIR VOUS ÉCHAPPER SANS RISQUE ?

##### SI OUI

- Ne déclenchez pas l'alarme incendie
- Laissez toutes vos affaires sur place
- Ne vous exposez pas (couragez-vous)
- Prenez la sortie la moins exposée
- Utilisez un itinéraire connu
- Aidez les autres personnes à s'échapper
- Prévenez / alertez les personnes
- Évitez les mouvements de panique
- Facilitez l'intervention des forces de sécurité intérieure et des services de secours.

### 2. SE CACHER



#### SI NON ENFERMEZ-VOUS ET BARRICADEZ-VOUS

- Enfermez-vous et barricadez-vous
- éloignez-vous de la fenêtre
- Mettez les portables sur silencieux et décrochez les téléphones fixes
- Rassurez vos collègues
- Restez le plus silencieux et discret possible



### 3. ALERTER



#### UNE FOIS CACHÉ ET EN SÉCURITÉ, APPELEZ LES SECOURS

- Où ?** : Donnez votre position mais également celle de vos agresseurs.
- Quoi ?** : Nature de l'attaque (explosion, fusillade, attaque à l'arme blanche...)
- Qui ?** : Nombre d'assaillants, description physique et attitude, estimation du nombre de personnes blessées ou cachées.
- Comment se comportent-ils ?
  - Regardent-ils la télé ?
  - Quels moyens de communications ont-ils ?
  - Ne raccrochez pas !

### 4. RÉSISTER



#### SI SE CACHER OU ÉVACUER EST IMPOSSIBLE, ET SI VOTRE VIE EST EN DANGER

- Tentez de neutraliser le terroriste à plusieurs.
- Distraitez l'adversaire (criez)
- Protégez-vous avec un bouclier de fortune (sac, vêtement enroulé autour de l'avant-bras).



**FAIRE FACE ENSEMBLE**



## SERVICES

Agence Postale :  
05 46 91 17 29

Ecole : 05 46 95 93 88

ADMR : 05 46 95 35 65

SIPAR : 05 46 91 57 11

Services publics : 39 39

ENEDIS : 0810 333 017

GRDF : 0810 433 017

Notaire : 05 46 95 97 09

## URGENCES et SANTE

Samu : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Gendarmerie : 05 46 58 50 17

Centre Hospitalier

de St jean d'Y : 05 46 59 50 50

de Saintes : 05 46 95 15 15

Médecin de nuit : 05 46 27 55 20  
(week-end et jours fériés)

Centre antipoison : 05 56 96 40 80

### Médecins :

M. Chatenet : 05 46 95 97 17

Mme Minet : 05 46 95 99 16

Mme Baritaud : 09 78 80 17 45

### Infirmiers :

M. Picauron : 05 16 20 57 98

Mme Elie : 05 16 20 57 98

Mme Besançon : 05 46 73 82 92

### Pharmacie :

Mme Couprie : 05 46 95 92 48

Pharmacie de garde : 3237

## Bibliothèque

Mardi : 15h30 / 19h

Mercredi : 10h / 12h

Vendredi : 15h30 / 19h

Dernier samedi du mois : 10h / 12h

Une fois par mois : bébés lecteurs

Tél. : 05 46 93 66 84

bibliotheque@brizambourg.fr